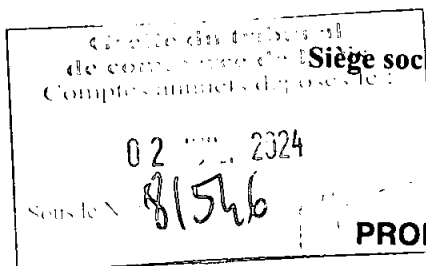


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/07/2024 - 81546 - 2020 B 01979 - 337 952 915 - CM INTERNATIONAL

CM International

Société par actions simplifiée au capital de 832 000 €

**Siège social : 24 boulevard des Italiens et 2-8 rue des Italiens – 75009 PARIS
337 952 915 RCS PARIS**



**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSOCIEE UNIQUE ET DECISION PRISE
(Exercice 2023)**

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Proposition d'affectation des résultats

...

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	328 823,85 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur, soit	1 859 907,09 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2 188 730,94 euros
-A titre de dividendes	300 000,00 euros
Le solde	1 888 730,94 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à	1 888 730,94 euros.

C'est ainsi que chacune des deux mille quatre-vingt (2080) actions de quatre cents (400) euros de nominal composant le capital social recevrait un dividende brut de 144,23 euros. Ce dividende serait éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du CGI.

...

EXTRAIT DU P.V. DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29/02/2024

Décision prise par l'associée unique

...

L'associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	328 823,85 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur, soit	1 859 907,09 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2 188 730,94 euros
-A titre de dividendes	300 000,00 euros
-Le solde	1 888 730,94 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	1 888 730,94 euros.

C'est ainsi que chacune des 2 080 actions composant le capital social recevra un dividende brut de 144,23 euros. Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévue à l'article 158, 3-2° du CGI.

(...)

...

Copie certifiée conforme de l'original

*Copie certifiée conforme
Le Président*

Nikmael

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	118 785	116 585	2 200	6 700
Fonds commercial (1)	251 541		251 541	251 541
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	561 734	157 296	404 439	439 529
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	21 600		21 600	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	176		176	176
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 506		14 506	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	968 342	273 881	694 462	697 946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 262 193	25 225	8 236 967	7 361 492
Autres créances	745 414		745 414	637 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 111 807		1 111 807	1 945 455
Charges constatées d'avance (3)	368 503		368 503	162 767
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 487 916	25 225	10 462 691	10 107 315
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 456 259	299 106	11 157 153	10 805 261

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

25 225

le 5/06/24

N. Krauel

COMPTES ANNUELS

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	832 000	832 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 859 907	1 809 340
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	328 824	950 583
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 120 731	3 691 923
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	862 126	1 173 065
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 683 093	620 016
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 635	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 295 614	1 900 666
Dettes fiscales et sociales	2 972 610	3 015 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 519	47 157
Produits constatés d'avance	129 825	346 759
TOTAL DETTES	8 036 422	7 103 338
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 157 153	10 805 261

(1) Dont à plus d'un an (a)	565 500	1 435 989
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 454 286	5 667 348
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 013	2 371
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

6 5106/24

N. Knauff


COMPTES ANNUELS

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée	18 219 024	17 443 984
Subventions d'exploitation		
Autres produits	17 592	25 936
Total	18 236 616	17 469 920
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	7 208 258	6 349 391
Total	7 208 258	6 349 391
MARGE SUR M/SES & MAT	11 028 359	11 120 529
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	296 226	240 813
Salaires et Traitements	6 834 298	6 185 399
Charges sociales	3 421 007	3 154 399
Amortissements et provisions	102 100	60 138
Autres charges	136 880	114 519
Total	10 790 510	9 755 267
RESULTAT D'EXPLOITATION	237 849	1 365 261
Produits financiers	4 765	334
Charges financières	15 586	4 156
Résultat financier	-10 821	-3 822
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	227 028	1 361 439
Produits exceptionnels	3 289	3 183
Charges exceptionnelles	8 887	59 444
Résultat exceptionnel	-5 598	-56 260
Participation des salariés		150 000
Impôts sur les bénéfices	-107 394	204 596
RESULTAT DE L'EXERCICE	328 824	950 583

Le 5/06/24



Annexe

NK

ANNEXE AU BILAN DU 31 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE (1)

N° ordre	Entreprise personne morale dépassant deux des trois critères fixés	INFORMATIONS		
		Produites N° page	Non Produites	
			N.S.	N.A.
I	REGLES ET METHODES COMPTABLES (B)	6 à 10		
II	IMMOBILISATIONS	11		
III	AMORTISSEMENTS	12		
IV	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13		
V	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14		
VI	ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			NA
VII	VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			NA
VIII	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	15		
IX	PROVISIONS	16		
X	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : ENTREPRISES LIEES	17		
XI	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : EFFETS DE COMMERCE			NA
XII	PRODUITS A RECEVOIR	18		
XIII	COMPTES DE REGULARISATION	19		
XIV	CHARGES A PAYER	20		
XV	ECARTS DE CONVERSION ACTIF - PASSIF			NA
XVI	CREDIT BAIL (A)			NA
XVII	ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS	23		
XVIII	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES			NA
XIX	DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT			NA
XX	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL - PARTS DE FONDATEUR	24		
XXI	FILIALES ET PARTICIPATIONS			NA
XXII	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24		
XXIII	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE	25-26		
XXIV	INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DEROGATOIRES	27		
XXV	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	28		
XXVI	REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET EFFECTIF MOYEN	29		

(1) Le sommaire faisant partie intégrante de l'annexe, les indications N.A. pour non applicable à l'entreprise ou N.S. pour non significative remplacent les états "néant" et sont des informations en elles-mêmes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B)

ANNEXE I

(Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le Règlement ANC 2022-04 du 27 juillet 2022)

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES, DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE PRUDENCE, CONFORMEMENT AUX HYPOTHESES DE BASE :

- . Continuité de l'exploitation
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- . Indépendance des exercices

ET CONFORMEMENT AUX REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

LA METHODE DE BASE RETENUE POUR L'EVALUATION DES ELEMENTS INSCRITS EN COMPTABILITE EST LA METHODE DES COUTS HISTORIQUES.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

(Lorsqu'un chapitre existe ou comporte plusieurs possibilités, le texte retenu est indiqué d'une croix)

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SONT EVALUEES A LEUR COUT D'ACQUISITION (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) OU A LEUR COUT DE PRODUCTION

- à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT EVALUEES A LEUR COUT D'ACQUISITION OU DE PRODUCTION, OU DE LEUR VALEUR D'APPORT.

Lorsque la réglementation le prévoit, elles sont dépréciées par voie d'amortissement.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test d'impairment lorsque, à la clôture d'un exercice, des indices de perte apparaissent. Quand la valeur vénale ressortant de ce test est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

LES INTERETS DES EMPRUNTS SPECIFIQUES A LA PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS

- ne sont pas inclus

- sont inclus

dans le coût de production de ces immobilisations.

NK

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION SONT CALCULES SUIVANT LA DUREE DE VIE PREVUE.

Les taux les plus couramment retenus sont les suivants :

(L : Linéaire ; D : Dégressif ; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles 1	Amortissements pour dépréciation 2	Amortissements fiscalement pratiqués 3
Constructions	/	/
Installations techniques, matériel et outillage	/	/
Installations générales, agencements et aménagement divers	L 16,67 %	L 16,67 %
Matériel de transport	/	/
Matériel de bureau et informatique	D 35 % - L 33,33 %	D 35 % - L 33,33 %
Mobilier	L 15 %	L 15 %

REPRISE EXCEPTIONNELLE D'AMORTISSEMENTS

L'écart (col. 3-2) entre les amortissements fiscalement déductibles (col. 3) et les amortissements pour dépréciation (col. 2) est :

comptabilisé en amortissements dérogatoires (provisions réglementées) auquel s'ajoutent les amortissements exceptionnels

conservé en amortissements pour dépréciation

seuls les amortissements exceptionnels sont comptabilisés en amortissements dérogatoires

INTERETS IMMOBILISES

Le montant des intérêts concernant le coût de production des immobilisations est :

EXCLUS

INCLUS POUR

NK

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

- PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- STOCKS
Les stocks sont évalués suivant la méthode :
- "premier entré, premier sorti"
- du coût unitaire moyen pondéré
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.
- LES PRODUITS FABRIQUES sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont :
- exclus de la valorisation des stocks
- inclus dans la valorisation des stocks
- LES ENCOURS DE PRODUCTIONS correspondent :
- aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de la clôture de l'exercice (méthode de l'avancement des travaux)
- aux travaux exécutés sur l'ensemble des chantiers non terminés à la clôture (méthode de l'achèvement des travaux).
- UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.
- INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT
Les intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan s'élèvent à Euros _____ pour les stocks dont le cycle de production dépasse la durée de l'exercice.
- CREANCES
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
- Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

NK

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

 PROVISIONS REGLEMENTEES

- Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles correspondent à des amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres.
- La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation est comptabilisée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

 OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Nombre à la date de clôture de l'exercice :

Valeur :

Etendue des droits conférés :

 OPERATIONS EN DEVISES

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.
- La différence résultant de l'actualisation des dettes, créances et disponibilités en devises au dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
- Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques :
- en totalité
- partiellement suivant les modalités suivantes :

 OPERATIONS A LONG TERME

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode :

- du pourcentage d'avancement des travaux
- de l'achèvement des travaux

 IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE
(Article R123-196 du Code de Commerce)

NK

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes s'est élevé à 35 000 euros sur l'exercice.

L'effectif moyen de l'exercice a été de 77 personnes dont 76 cadres.

Le Crédit Impôt Recherche s'est élevé à 133 910 €

NK

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SASU CM INTERNATIONAL</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN		
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE 112 085	PF 4 500	PG	PH 116 585		
TOTAL I	RK 112 085	RM 4 500	RN	RO 116 585		
Terrains	PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 23 426	QE 72 715	QF	QG 96 141	
	Matériel de transport	QH	QI	QJ		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 37 583	QM 24 884	QN 1 314	QO 61 154	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS		
TOTAL II	QU 61 009	QV 97 599	QW 1 314	QX 157 295		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN 173 094	ØP 102 099	ØQ 1 314	ØR 273 880		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL							
TOTAL III				NM			NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Articles R123-186 à R123-188 du Code de Commerce)

Annexe IV

FRAIS D'ETABLISSEMENT		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			
FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Détail du poste « Frais de recherche et de développement » au bilan et justification de l'immobilisation			
ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Fonds commerciaux (1) Fonds commercial PCS		251 541	
(1) préciser s'ils ont été achetés, reçus en apport, réévalués.			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Logiciels		2 200	L 36 mois

NK

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Annexe V

PARTICIPATIONS

Montant

CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Montant

AUTRES TITRES IMMOBILISES

Montant

PRETS

Montant

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Montant

Dépôt de Garantie Loyer

0

NK

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	14 506	UV		UW	14 506		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	25 225		25 225				
	Autres créances clients			UX	8 236 967		8 236 967				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieures et constatées) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	9 403		9 403				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 687		1 687				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	349 212		349 212				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	374 982		374 982				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	10 128		10 128				
	Charges constatées d'avance			VS	368 502		368 502				
	TOTAUX			VT	9 390 615	VU	9 376 109	VV	14 506		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 012		3 012					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	859 113		293 613		558 241		7 258	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 295 614		2 295 614					
Personnel et comptes rattachés			8C	699 192		699 192					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	731 892		731 892					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 472 700		1 472 700					
Obligations cautionnées			VX								
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	68 824		68 824					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	1 683 092		1 683 092					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	76 518		76 518					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	129 824		129 824					
TOTAUX			VY	8 019 786	VZ	7 454 286		558 241		7 258	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	48 035	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	359 670	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CM INTERNATIONALNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU	
Provisions pour litiges	4A	10 000	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	10 000	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	25 225	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	25 225	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	35 225	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : ENTREPRISES LIEES

Annexe X

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
- Provision		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
Avances et acomptes versés sur commande		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
PASSIF		
<u>DETTES</u>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	1 683 093	
		319 691

PRODUITS A RECEVOIR

Annexe XII

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Intérêts courus sur créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

CREANCES

3 899 415

Clients produits non encore facturés

3 899 415

AUTRES CREANCES

Fournisseurs

Avoirs à recevoir

0

Personnel

Organismes sociaux

1 687

1 687

Divers

0

ETAT

Remboursement CVAE à recevoir

0

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Intérêts courus

DISPONIBILITES**TOTAL**

3 901 102

NK

COMPTES DE REGULARISATION

Annexe XIII

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation		368 503	129 824
- Sous-Traitance	30 660		
- Fournitures			
- Crédit-bail			
- Locations mobilières et immobilières +charges	227 348		
- Entretien et maintenance	3 956		
- Assurances	11 688		
- Documentation	27 944		
- Honoraires	1 334		
- Annonces et insertions	16 134		
- Frais de déplacement	12 801		
- Frais postaux et Télécom	678		
- Médecine du travail	6 480		
- Autres charges de personnel	17 783		
- Licences	11 697		
Charges/Produits financiers			
Charges/Produits exceptionnels			
TOTAL		368 503	129 824
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant	Taux d'amortissement
Charges différées			
Frais d'acquisition des immobilisations			
Frais d'émission des emprunts			
Charges à étaler			
TOTAL		0	0

NK

CHARGES A PAYER

Annexe XIV

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	Montant	
	Déductible	Non déductible
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 904	
Services bancaires 4°T 2023	3 013	
Intérêts courus sur prêts	891	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 419 630	
Sous-traitants	300 891	
Loyer et charges locatives	693 205	
Assurances	48	
Honoraires et commissions	82 821	
Honoraires de Gestion	319 691	
Maintenance	7 028	
Frais bancaires	87	
Autres frais de personnel		
Licences	15 859	
Dettes fiscales et sociales	1 068 388	
Taxe d'Apprentissage	5 821	
Formation Professionnelle	9 219	
Contribution Handicapés	32 125	
Congés Payés	358 923	
Charges Sociales sur Congés Payés	156 490	
Primes et indemnités à Payer	340 000	
Charges Sociales sur Primes à Payer	148 240	
Charges Sociales étranger	15 935	
Intéressement des salariés		
CVAE	1 635	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	
	2 491 921	0

NK

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS (1)

Annexe XVII

		Montant hors bilan	Montant provisionné
ENGAGEMENTS DONNES :			
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Engagements en matière de pensions			
Engagements de retraite	656 487	656 487	
Autres engagements donnés			
<u>Contrats de location longue durée 3 contrats)</u>		125 014	
Véhicules - DIAC	7 344		
Véhicules - MERCEDES	8 039		
Véhicules - LEASYS	15 753		
Informatique - Portables Dell	93 878		
TOTAUX	(2)	781 501	
Indemnité de départ en retraite			
<p>Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2023. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.</p> <p>Les calculs ont été effectués conformément à la norme IAS 19 et la méthode dite "service prorate". Les paramètres retenus sont :</p> <p>Taux d'actualisation : 3,17 %, table de mortalité 2016-2018 et un taux d'évolution salariale de 3,00%, conformément aux normes groupe.</p>			

NK

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Annexe XX

Différentes catégories de titres	Nombre de titres (1)			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
ACTIONS : ordinaires amorties à dividende prioritaire sans droit de vote préférentielles	2 080			400 Euros
PARTS SOCIALES : certificats d'investissement				

(1) Indiquer les titres non libérés, les actions détenues par les salariés (distributions résultant de la loi du 24 octobre 1980) et les actions propres (détenues par l'entreprise sur elle-même).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	N-1	+	-	N
Capital	832 000			832 000
Réserve Légale	100 000			100 000
Report à Nouveau	1 809 340	50 567		1 859 907
Dividendes		900 016		
Résultat	950 583	328 824	950 583	328 824
TOTAL	3 691 923	1 279 407	950 583	3 120 731

dont 768 964,64 € en report à nouveau liés à la fusion Cepheid

NK

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Annexe XXII

Secteurs d'activités :	Marchés géographiques		
	France H.T.	Etranger ou Exo	Total H.T.
Prestations de services	16 894 879	902 005	17 796 884
Locations	60 300	0	60 300
Débours et refacturation de frais	242 486	119 355	361 841
TOTAL	17 197 665	1 021 360	18 219 024

Si certaines indications sont omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, il est fait mention du caractère incomplet de cette information.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Annexe XXIII

	Résultat avant impôts	Impôts (1)
RESULTAT COURANT	227 027	60 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	-5 598	-175 946
RESULTAT COMPTABLE	328 823	-107 394

(1) Indication de la méthode utilisée lorsqu'elle a un caractère significatif

NK

ANNEXE VENTILATION DE L'IS

	<u>Global</u>	<u>Courant</u>	<u>Exceptionnel</u>
Résultat Comptable avant IS	221 429	227 027	-5 598
Intéressement	0		
<u>Réintégrations :</u>			
Pénalités	3 045		3 045
Dépenses non déductibles	47 181	15 066	32 115
IS	0		
<u>Déductions :</u>			
Résultat Fiscal	TOTAL 271 655	242 093	-2 553
IS à 25 %	67 914	60 523	-638
CIR	133 910		133 910
Crédit Impôt Mécénat	19 269		19 269
Crédit Impôt Famille	22 129		22 129
Total IS	-107 394	60 523	-175 946

NK

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES : RESULTAT DE L'EXERCICE

Annexe XXIV

	Bénéfice +	Perte -
RESULTAT DE L'EXERCICE : Bénéfice	328 824	
Perte		
Impôts sur les bénéfices		
POSTES CONCERNES DES CAPITAUX PROPRES :		
Provisions pour investissements : (participation des salariés)		
DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
Provisions règlementées relatives aux stocks :		
HAUSSE DES PRIX : DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
FLUCTUATION DES COURS :		
DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES :		
DOTATION DE L'EXERCICE		0
REPRISE DE L'EXERCICE		
		0
	328 824	0
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (AVANT IMPOTS)		
Bénéfice	328 824	
Perte		
<i>PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable</i>		

NK

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Annexe XXV

SITUATION FISCALE DIFFEREE

Différences temporaires certaines mais réparties dans le temps :

1°) IMPOT DU SUR :

Provisions réglementairesProvisions à réintégrer ultérieurement :
- provision pour hausse des prixProvisions à réintégrer éventuellement :
- provision pour fluctuation des coursProvisions libérées sous condition d'emploi :
- provision pour investissement

Charges à étaler

Subventions d'investissement

TOTAL «ACCROISSEMENTS» (+)

0

2°) IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairementA déduire l'année suivante :
- congés payés

- participation des salariés

. C3S et construction
. autresA déduire ultérieurement :
- provisions pour propre assureur
- autres

TOTAL «ALLEGEMENTS» DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (-)

* Contribution 3 % incluse

0

NETTE (±)

0

SITUATION FISCALE LATENTE

(à n'indiquer que si les montants sont significatifs)

Dettes ou crédits d'impôts éventuels

1°) IMPOT DU SUR :

PLUS VALUES DIFFEREES

2°) CREDIT A IMPUTER SUR :

Amortissements réputés différés

Déficits reportables

Moins-values à long terme

Autres

+

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

0

NF

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Annexe XXVI

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :

. des organes d'administration (1)

Néant

. des organes de direction (2) (3)

Néant

. des organes de surveillance (1)

Néant

EFFECTIF MOYEN

(Articles R123-198 du Code de Commerce)

Personnel salarié

Personnel mis à
disposition de l'entreprise

Cadres

76

Agents de maîtrise et techniciens

0

Employés

1

Ouvriers

-

TOTAL

77

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

CM INTERNATIONAL

*24 boulevard des Italiens
2-8 rue des Italiens
75009 Paris*

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Copie certifiée conforme à l'original

N. Kowal



CM INTERNATIONAL
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CM INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Copie certifiée conforme à l'original
N. Koudel

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 février 2024
Le commissaire aux comptes



Gilles Elkouby


COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	118 785	116 585	2 200	6 700
Fonds commercial (1)	251 541		251 541	251 541
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	561 734	157 296	404 439	439 529
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	21 600		21 600	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	176		176	176
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 506		14 506	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	968 342	273 881	694 462	697 946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 262 193	25 225	8 236 967	7 361 492
Autres créances	745 414		745 414	637 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 111 807		1 111 807	1 945 455
Charges constatées d'avance (3)	368 503		368 503	162 767
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 487 916	25 225	10 462 691	10 107 315
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 456 259	299 106	11 157 153	10 805 261

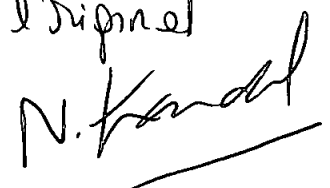
(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

25 225

Copie certifiée conforme à l'original



COMPTES ANNUELS

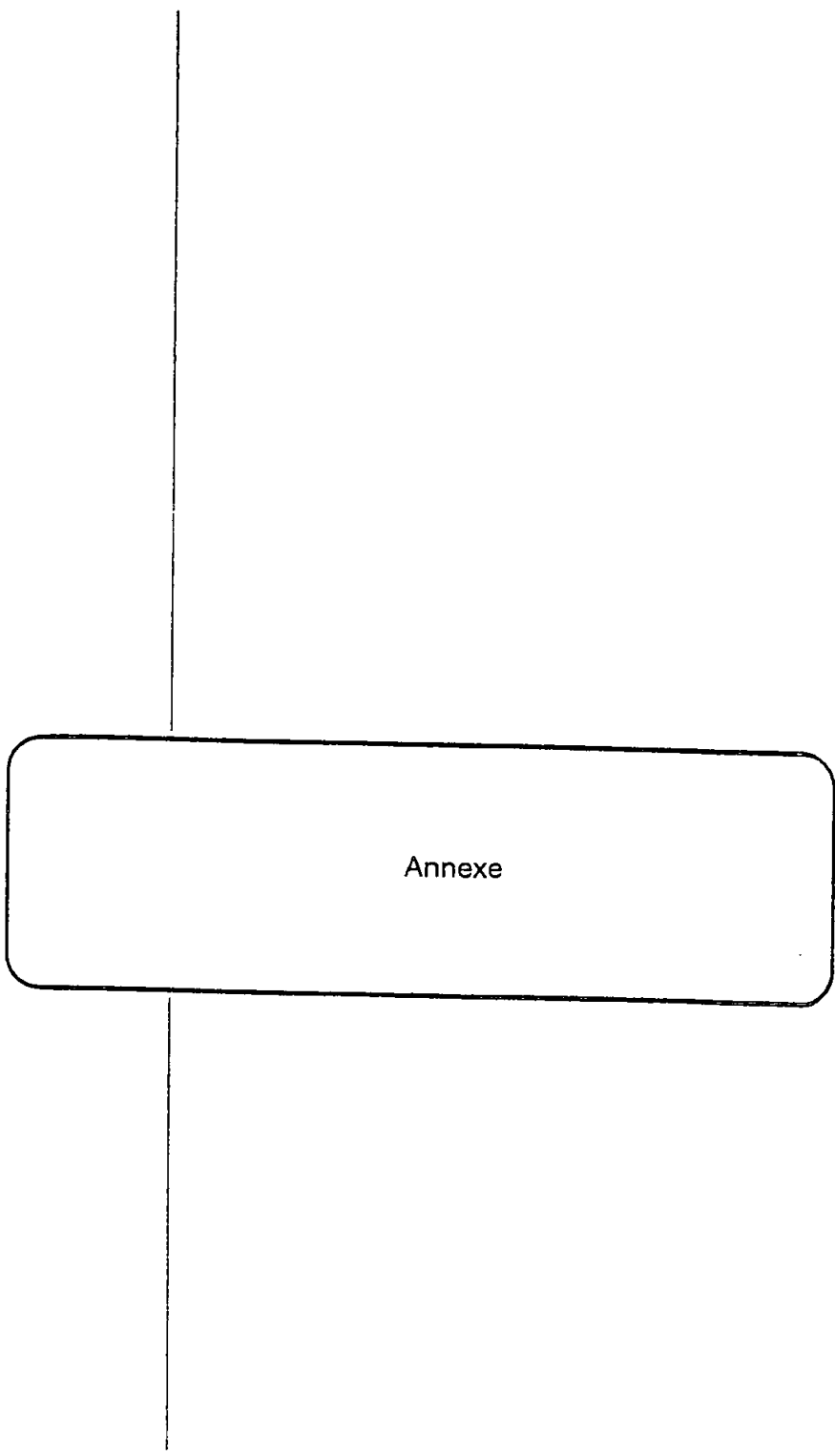
	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	832 000	832 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 859 907	1 809 340
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	328 824	950 583
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 120 731	3 691 923
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	862 126	1 173 065
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 683 093	620 016
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 635	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 295 614	1 900 666
Dettes fiscales et sociales	2 972 610	3 015 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 519	47 157
Produits constatés d'avance	129 825	346 759
TOTAL DETTES	8 036 422	7 103 338
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 157 153	10 805 261

(1) Dont à plus d'un an (a)	565 500	1 435 989
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 454 286	5 667 348
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 013	2 371
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


COMPTES ANNUELS

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	18 219 024	17 443 984
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	17 592	25 936
Total	18 236 616	17 469 920
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	7 208 258	6 349 391
Total	7 208 258	6 349 391
MARGE SUR M/SES & MAT	11 028 359	11 120 529
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	296 226	240 813
Salaires et Traitements	6 834 298	6 185 399
Charges sociales	3 421 007	3 154 399
Amortissements et provisions	102 100	60 138
Autres charges	136 880	114 519
Total	10 790 510	9 755 267
RESULTAT D'EXPLOITATION	237 849	1 365 261
Produits financiers	4 765	334
Charges financières	15 586	4 156
Résultat financier	-10 821	-3 822
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	227 028	1 361 439
Produits exceptionnels	3 289	3 183
Charges exceptionnelles	8 887	59 444
Résultat exceptionnel	-5 598	-56 260
Participation des salariés		150 000
Impôts sur les bénéfices	-107 394	204 596
RESULTAT DE L'EXERCICE	328 824	950 583

Copie certifiée conforme de l'original
N. Koudal



Annexe

ANNEXE AU BILAN DU 31 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE (1)

N° ordre	Entreprise personne morale dépassant deux des trois critères fixés	INFORMATIONS		
		Produites	Non Produites	
		N° page	N.S.	N.A.
I	REGLES ET METHODES COMPTABLES (B)	6 à 10		
II	IMMOBILISATIONS	11		
III	AMORTISSEMENTS	12		
IV	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13		
V	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14		
VI	ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			NA
VII	VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			NA
VIII	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	15		
IX	PROVISIONS	16		
X	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : ENTREPRISES LIEES	17		
XI	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : EFFETS DE COMMERCE			NA
XII	PRODUITS A RECEVOIR	18		
XIII	COMPTES DE REGULARISATION	19		
XIV	CHARGES A PAYER	20		
XV	ECARTS DE CONVERSION ACTIF - PASSIF			NA
XVI	CREDIT BAIL (A)			NA
XVII	ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS	23		
XVIII	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES			NA
XIX	DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT			NA
XX	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL - PARTS DE FONDATEUR	24		
XXI	FILIALES ET PARTICIPATIONS			NA
XXII	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24		
XXIII	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE	25-26		
XXIV	INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DEROGATOIRES	27		
XXV	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	28		
XXVI	REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET EFFECTIF MOYEN	29		

(1) Le sommaire faisant partie intégrante de l'annexe, les indications N.A. pour non applicable à l'entreprise ou N.S. pour non significative remplacent les états "néant" et sont des informations en elles-mêmes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme à l'original

N. Kandel

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B)

ANNEXE I

(Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le Règlement ANC 2022-04 du 27 juillet 2022)

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES, DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE PRUDENCE, CONFORMEMENT AUX HYPOTHESES DE BASE :

- . Continuité de l'exploitation
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- . Indépendance des exercices

ET CONFORMEMENT AUX REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

LA METHODE DE BASE RETENUE POUR L'EVALUATION DES ELEMENTS INSCRITS EN COMPTABILITE EST LA METHODE DES COUTS HISTORIQUES.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

(Lorsqu'un chapitre existe ou comporte plusieurs possibilités, le texte retenu est indiqué d'une croix)

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SONT EVALUEES A LEUR COUT D'ACQUISITION (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) OU A LEUR COUT DE PRODUCTION

- à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT EVALUEES A LEUR COUT D'ACQUISITION OU DE PRODUCTION, OU DE LEUR VALEUR D'APPORT.

Lorsque la réglementation le prévoit, elles sont dépréciées par voie d'amortissement.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test d'impairment lorsque, à la clôture d'un exercice, des indices de perte apparaissent. Quand la valeur vénale ressortant de ce test est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

LES INTERETS DES EMPRUNTS SPECIFIQUES A LA PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS

- ne sont pas inclus

- sont inclus

dans le coût de production de ces immobilisations.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION SONT CALCULES SUIVANT LA DUREE DE VIE PREVUE.

Les taux les plus couramment retenus sont les suivants :

(L : Linéaire ; D : Dégressif ; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles 1	Amortissements pour dépréciation 2	Amortissements fiscalement pratiqués 3
Constructions	/	/
Installations techniques, matériel et outillage	/	/
Installations générales, agencements et aménagement divers	L 16,67 %	L 16,67 %
Matériel de transport	/	/
Matériel de bureau et informatique	D 35 % - L 33,33 %	D 35 % - L 33,33 %
Mobilier	L 15 %	L 15 %

REPRISE EXCEPTIONNELLE D'AMORTISSEMENTS

L'écart (col. 3-2) entre les amortissements fiscalement déductibles (col. 3) et les amortissements pour dépréciation (col. 2) est :

comptabilisé en amortissements dérogatoires (provisions réglementées) auquel s'ajoutent les amortissements exceptionnels

conservé en amortissements pour dépréciation

seuls les amortissements exceptionnels sont comptabilisés en amortissements dérogatoires

INTERETS IMMOBILISES

Le montant des intérêts concernant le coût de production des immobilisations est :

EXCLUS

INCLUS POUR

Copie certifiée conforme à l'original

N. Knobel

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

- PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- STOCKS
Les stocks sont évalués suivant la méthode :
 "premier entré, premier sorti"
 du coût unitaire moyen pondéré
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.
- LES PRODUITS FABRIQUES sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont :
 exclus de la valorisation des stocks
 inclus dans la valorisation des stocks
- LES ENCOURS DE PRODUCTIONS correspondent :
 aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de la clôture de l'exercice (méthode de l'avancement des travaux)
 aux travaux exécutés sur l'ensemble des chantiers non terminés à la clôture (méthode de l'achèvement des travaux).
- UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.
- INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT
Les intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan s'élèvent à Euros pour les stocks dont le cycle de production dépasse la durée de l'exercice.
- CREANCES
 Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
 Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

 PROVISIONS REGLEMENTEES

- Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles correspondent à des amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres.
- La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation est comptabilisée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

 OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Nombre à la date de clôture de l'exercice :
Valeur :
Etendue des droits conférés :

 OPERATIONS EN DEVISES

- Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.
- Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.
- La différence résultant de l'actualisation des dettes, créances et disponibilités en devises au dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
- Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques :
 en totalité
 partiellement suivant les modalités suivantes :

 OPERATIONS A LONG TERME

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode :

- du pourcentage d'avancement des travaux
- de l'achèvement des travaux

 IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE
(Article R123-196 du Code de Commerce)

Copie certifiée conforme à l'original
N. Knobel

REGLES ET METHODES COMPTABLES (B) SUITE

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes s'est élevé à 35 000 euros sur l'exercice.

L'effectif moyen de l'exercice a été de 77 personnes dont 76 cadres.

Le Crédit Impôt Recherche s'est élevé à 133 910 €

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	370 325	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	428 428	KW		KX 11 663
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	72 109	LC		LD 52 812
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH			LI		LJ
	Avances et acomptes		LK			LL		LM 21 600
	TOTAL III	LN	500 533		LO		LP 86 075	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	176	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV 14 506	
	TOTAL IV	LQ	176		LR		LS 14 506	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	871 040	0H		0J 100 581	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	370 325	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM		MN	440 092	MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	3 280	MT	121 642	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	21 600	NF	
	TOTAL III	IY	NG	3 280	NH	583 334	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U		M7		0W	
	Autres participations		I0	0X		0Y	176	0Z	
	Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	14 506	2G	
	TOTAL IV	I3	NJ		NK	14 682	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	0K	3 280	0L	968 342	0M		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme de l'original

N. Kroll

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU CM INTERNATIONAL</u>					Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	112 085	PF	4 500	PG		PH	116 585
TOTAL I		RK	112 085	RM	4 500	RN		RO	116 585
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23 426	QE	72 715	QF		QG	96 141
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 583	QM	24 884	QN	1 314	QO	61 154
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	61 009	QV	97 599	QW	1 314	QX	157 295
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	173 094	ØP	102 099	ØQ	1 314	ØR	273 880
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations					SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Articles R123-186 à R123-188 du Code de Commerce)

Annexe IV

FRAIS D'ETABLISSEMENT		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			
FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Détail du poste « Frais de recherche et de développement » au bilan et justification de l'immobilisation			
ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Fonds commerciaux (1) Fonds commercial PCS		251 541	
(1) préciser s'ils ont été achetés, reçus en apport, réévalués.			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Logiciels		2 200	L 36 mois

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme à l'original

N. Karroll

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Annexe V

PARTICIPATIONS

Montant

CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Montant

AUTRES TITRES IMMOBILISES

Montant

PRETS

Montant

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Montant

Dépôt de Garantie Loyer

0

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CM INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A : ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)	LP	UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	25 225	25 225		
	Autres créances clients	UX	8 236 967	8 236 967		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (entièrement constituée) UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 403	9 403		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 687	1 687		
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM	349 212	349 212	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	374 982	374 982	
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 128	10 128		
	Charges constatées d'avance	VS	368 502	368 502		
	TOTAUX		VT	9 390 615	9 376 109	VV
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B : ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 012	3 012		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	859 113	293 613	558 241	7 258
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 295 614	2 295 614		
Personnel et comptes rattachés		8C	699 192	699 192		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	731 892	731 892		
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 472 700	1 472 700		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	68 824	68 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 683 092	1 683 092		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	76 518	76 518		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L	129 824	129 824		
TOTAUX		VY	8 019 786	7 454 286	558 241	7 258
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	48 035	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	359 670	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Copie certifiée conforme à l'original
N. Knoll

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU CM INTERNATIONAL

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-I) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour litiges	4A	10 000	4B	10 000	4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4S		
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4W		
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		5A		
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5Y		
TOTAL II	5Z	10 000	TV	10 000	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	25 225	6U	6V	6W	25 225
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	25 225	TY	TZ	UA	25 225
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	35 225	UB	UC	UD	25 225
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		CJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : ENTREPRISES LIEES

Annexe X

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
- Provision		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
Avances et acomptes versés sur commande		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
PASSIF		
<u>DETTES</u>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 683 093	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 691	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme à l'original
N. Kroll

PRODUITS A RECEVOIR

Annexe XII

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	3 899 415
Clients produits non encore facturés 3 899 415	
AUTRES CREANCES	
Fournisseurs	0
Avoirs à recevoir	
Personnel	
Organismes sociaux 1 687	1 687
Divers	0
ETAT	0
Remboursement CVAE à recevoir	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
Intérêts courus	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 901 102

COMPTES DE REGULARISATION

Annexe XIII

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation		368 503	129 824
- Sous-Traitance	30 660		
- Fournitures			
- Crédit-bail			
- Locations mobilières et immobilières +charges	227 348		
- Entretien et maintenance	3 956		
- Assurances	11 688		
- Documentation	27 944		
- Honoraires	1 334		
- Annonces et insertions	16 134		
- Frais de déplacement	12 801		
- Frais postaux et Télécom	678		
- Médecine du travail	6 480		
- Autres charges de personnel	17 783		
- Licences	11 697		
Charges/Produits financiers			
Charges/Produits exceptionnels			
TOTAL		368 503	129 824
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant	Taux d'amortissement
Charges différées			
Frais d'acquisition des immobilisations			
Frais d'émission des emprunts			
Charges à étaler			
TOTAL		0	0

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme à l'original
N. Karad

CHARGES A PAYER

Annexe XIV

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	Montant	
	Déductible	Non déductible
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 904	
Services bancaires 4°T 2023	3 013	
Intérêts courus sur prêts	891	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 419 630	
Sous-traitants	300 891	
Loyer et charges locatives	693 205	
Assurances	48	
Honoraires et commissions	82 821	
Honoraires de Gestion	319 691	
Maintenance	7 028	
Frais bancaires	87	
Autres frais de personnel		
Licences	15 859	
Dettes fiscales et sociales	1 068 388	
Taxe d'Apprentissage	5 821	
Formation Professionnelle	9 219	
Contribution Handicapés	32 125	
Congés Payés	358 923	
Charges Sociales sur Congés Payés	156 490	
Primes et indemnités à Payer	340 000	
Charges Sociales sur Primes à Payer	148 240	
Charges Sociales étranger	15 935	
Intéressement des salariés		
CVAE	1 635	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	
	2 491 921	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS (1)

Annexe XVII

		Montant hors bilan	Montant provisionné
ENGAGEMENTS DONNES :			
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Engagements en matière de pensions			
Engagements de retraite	656 487	656 487	
Autres engagements donnés			
Contrats de location longue durée (3 contrats)			
Véhicules - DIAC	7 344	125 014	
Véhicules - MERCEDES	8 039		
Véhicules - LEASYS	15 753		
Informatique - Portables Dell	93 878		
TOTAUX	(2)	781 501	
Indemnité de départ en retraite			
Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2023. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan. Les calculs ont été effectués conformément à la norme IAS 19 et la méthode dite "service prorate". Les paramètres retenus sont : Taux d'actualisation : 3,17 %, table de mortalité 2016-2018 et un taux d'évolution salariale de 3,00%, conformément aux normes groupe.			

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme à l'original
N. Kunsch

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Annexe XX

Différentes catégories de titres	Nombre de titres (1)			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
ACTIONS : ordinaires amorties à dividende prioritaire sans droit de vote préférentielles	2 080			400 Euros
PARTS SOCIALES : certificats d'investissement				

(1) Indiquer les titres non libérés, les actions détenues par les salariés (distributions résultant de la loi du 24 octobre 1980) et les actions propres (détenues par l'entreprise sur elle-même).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	N-1	+	-	N
Capital	832 000			832 000
Réserve Légale	100 000			100 000
Report à Nouveau	1 809 340	50 567		1 859 907
Dividendes		900 016		
Résultat	950 583	328 824	950 583	328 824
TOTAL	3 691 923	1 279 407	950 583	3 120 731

dont 768 964,64 € en report à nouveau liés à la fusion Cepheid

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Annexe XXII

Secteurs d'activités :	Marchés géographiques		
	France H.T.	Etranger ou Exo	Total H.T.
Prestations de services	16 894 879	902 005	17 796 884
Locations	60 300	0	60 300
Débours et refacturation de frais	242 486	119 355	361 841
TOTAL	17 197 665	1 021 360	18 219 024

Si certaines indications sont omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, il est fait mention du caractère incomplet de cette information.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS / Voir l'attestation d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme de l'original

N. Knodt

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Annexe XXIII

	Résultat avant impôts	Impôts (1)
RESULTAT COURANT	227 027	60 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	-5 598	-175 946
RESULTAT COMPTABLE	328 823	-107 394

(1) Indication de la méthode utilisée lorsqu'elle a un caractère significatif

ANNEXE VENTILATION DE L'IS

	<u>Global</u>	<u>Courant</u>	<u>Exceptionnel</u>
Résultat Comptable avant IS	221 429	227 027	-5 598
Intéressement	0		
<u>Réintégrations :</u>			
Pénalités	3 045		3 045
Dépenses non déductibles	47 181	15 066	32 115
IS	0		
<u>Déductions :</u>			
Résultat Fiscal	TOTAL 271 655	242 093	-2 553
IS à 25 %	67 914	60 523	-638
CIR	133 910		133 910
Crédit Impôt Mécénat	19 269		19 269
Crédit Impôt Famille	22 129		22 129
Total IS	-107 394	60 523	-175 946

Copie certifiée conforme à l'original

N. Konrad

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES : RESULTAT DE L'EXERCICE

Annexe XXIV

	Bénéfice +	Perte -
RESULTAT DE L'EXERCICE : Bénéfice	328 824	
Perte		
Impôts sur les bénéfices		
POSTES CONCERNES DES CAPITAUX PROPRES :		
Provisions pour investissements : (participation des salariés)		
DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
Provisions règlementées relatives aux stocks :		
HAUSSE DES PRIX : DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
FLUCTUATION DES COURS :		
DOTATION DE L'EXERCICE		
REPRISE DE L'EXERCICE		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES :		
DOTATION DE L'EXERCICE		0
REPRISE DE L'EXERCICE		
		0
	328 824	0
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (AVANT IMPOTS)		
Bénéfice	328 824	
Perte		

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Annexe XXV

SITUATION FISCALE DIFFEREE

Différences temporaires certaines mais réparties dans le temps :

1°) IMPOT DU SUR :

Provisions réglementaires

Provisions à réintégrer ultérieurement :

- provision pour hausse des prix

Provisions à réintégrer éventuellement :

- provision pour fluctuation des cours

Provisions libérées sous condition d'emploi :

- provision pour investissement

Charges à étaler

Subventions d'investissement

TOTAL «ACCROISSEMENTS» (+)

0

2°) IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement

A déduire l'année suivante :

- congés payés

- participation des salariés

. C3S et construction

. autres

A déduire ultérieurement :

- provisions pour propre assureur

- autres

TOTAL «ALLEGEMENTS» DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (-)

0

* Contribution 3 % incluse

NETTE (±)

0

SITUATION FISCALE LATENTE

(à n'indiquer que si les montants sont significatifs)

Dettes ou crédits d'impôts éventuels

1°) IMPOT DU SUR :

PLUS VALUES DIFFEREES

2°) CREDIT A IMPUTER SUR :

Amortissements réputés différés

Déficits reportables

Moins-values à long terme

Autres

+

Copie certifiée conforme à l'original N. Knud

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Annexe XXVI

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :

. des organes d'administration (1)

Néant

. des organes de direction (2) (3)

Néant

. des organes de surveillance (1)

Néant

EFFECTIF MOYEN

(Articles R123-198 du Code de Commerce)

Personnel salarié

Personnel mis à
disposition de l'entreprise

Cadres

76

Agents de maîtrise et techniciens

0

Employés

1

Ouvriers

-

TOTAL

77